



**Conseil national
de l'information statistique**

Montrouge, le 3 mars 2022
N°26 / H030

**Commission
Emploi, Qualification et Revenus du travail**

**Bilan de travail des producteurs de la statistique
Année 2021**

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| CEREQ – CENTRE D’ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS..... | 3 |
| DARES – DIRECTION D’ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES – MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L’EMPLOI ET DE L’INSERTION..... | 9 |
| INSEE – DERA – DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES, DÉPARTEMENT DE L’EMPLOI ET DES REVENUS D’ACTIVITÉ – INSEE..... | 15 |
| PÔLE EMPLOI..... | 22 |
| SDESSI – SOUS-DIRECTION DES ÉTUDES, DES STATISTIQUES ET DES SYSTÈMES D’INFORMATION – DIRECTION GÉNÉRALE DE L’ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE..... | 24 |
| URSSAF CAISSE NATIONALE..... | 27 |
| ANNEXE. TEXTE DES AVIS DE MOYEN TERME 2019-2023..... | 30 |

Note de lecture

Dans ce programme de travail, les producteurs ont indiqué les opérations et travaux faisant référence aux avis du moyen terme 2019-2023 du Cnis. Ces avis sont repérés de la manière suivante :

[AG : Avis généraux](#)

[EQRT : commission « Emploi, Qualification et Revenus du travail »](#)

Le texte des avis de la commission « Emploi, Qualification et Revenus du travail » ainsi ceux des autres commissions du Cnis cités dans ce programme figurent en annexe.

CEREQ – CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

0. Éléments de contexte en 2021

Les **enquêtes Génération** conduites au sein du département des entrées et évolutions dans la vie active (DEEVA) du **Céreq** depuis la fin des années quatre-vingt-dix permettent d'étudier l'accès à l'emploi et les premières mobilités professionnelles des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Ce dispositif d'enquête a été rénové en amont de l'enquête Génération 2017. La rénovation a porté sur l'architecture du dispositif, sur le champ de l'enquête et sur l'ajout du mode de collecte internet en plus du mode téléphone historiquement utilisé. Dans le dispositif rénové, une génération nouvelle de sortants, quel que soit leur niveau de formation atteint, est interrogée tous les quatre ans. Chaque cohorte fait l'objet d'une première interrogation trois ans après la sortie du système éducatif puis d'une ré-interrogation à six ans.

Du point de vue du dispositif Génération, l'année 2021 a donné lieu à la fin du terrain de l'enquête Génération 2017 (suite à une prolongation de l'enquête), ainsi qu'à la production d'une enquête auprès de la Génération 2010 réalisée dans le cadre d'un partenariat avec la Dares.

Les **enquêtes sur la formation continue** menées par le département formation et certification (DFC) du **Céreq** permettent d'éclairer les mécanismes à l'œuvre dans l'élaboration des politiques de formation des entreprises, les facteurs qui influencent et expliquent l'accès des salariés à la formation continue, et les liens entre politiques d'entreprises, formation continue et parcours professionnels.

- Concernant la collecte de la 6^{ième} édition de l'enquête européenne « **Continuing Vocational Training Survey** » (**CVTS-6**) portant sur la formation professionnelle dans les entreprises, celle-ci a été maintenue par Eurostat pour être réalisée en 2021 sur l'année 2020.
- Par contre, au regard du contexte spécifique de l'année 2020, il a été décidé conjointement par la Dares et le Céreq de reporter sur l'année 2022 une enquête prévue en 2021 auprès des organismes de formation : « Enquête sur les transformations de l'offre de formation » (ETOF).

1. Travaux en 2021

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Génération 2017 à 3 ans (interrogation 2020, enquête prolongée sur 2021) :

La première interrogation auprès de la Génération 2017, initialement prévue d'avril à juillet 2020, a été reportée en raison de la crise sanitaire. L'enquête a démarré en septembre 2020 et devait se terminer en décembre 2020. Ce report a été pris en compte dans l'avis d'opportunité rectificatif (courrier en date du 14 mai 2019 - N° 88/H030, mis à jour le 12 Mai 2020), ainsi que dans l'avis de conformité (courrier en date du 24 avril 2020 - N°2020_10132_DG75-L002).

Le protocole prévu pour cette première enquête Génération en multimode a été extrêmement perturbé par la crise sanitaire et ses conséquences sur la mise en œuvre de la collecte. Les normes sanitaires de distanciation et de sécurisation des postes de travail des enquêteurs ont entraîné une réduction drastique de la taille du plateau. Compte tenu de ces difficultés, il a été décidé de prolonger l'enquête jusqu'en mars 2021.

Un total de 25 164 questionnaires dans le champ Céreq a été recueilli, ainsi que 1207 questionnaires sur le champ spécifique des sortants de formations du sport en post-initial. Les bases de données ont été livrées aux partenaires de l'enquête en novembre 2021.

Le Céreq travaille actuellement à un jeu de données complémentaires permettant de gérer l'extension de la durée de collecte (7 mois au lieu de 4 habituellement) et ses conséquences sur les indicateurs en lien avec la date d'enquête. Un mois de référence en 2020 va être déterminé, et des indicateurs seront calculés pour caractériser la situation des individus lors de ce mois de référence. L'objectif est de faciliter l'exploitation du fichier pour les futurs utilisateurs et de proposer des outils partagés permettant la comparabilité et l'homogénéité des résultats.

Nouvelle enquête auprès de la Génération 2010 :

Le Céreq a mené au printemps 2021 (d'avril à juin) une nouvelle enquête auprès d'une cohorte de jeunes issus de tous les niveaux de formation, ayant quitté le système éducatif en 2010 - la Génération 2010. Cette enquête s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets de recherche (APR) « Quels impacts de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur le marché du travail ? », lancé par la DARES en juillet 2020.

Le Céreq a proposé une enquête adossée aux enquêtes réalisées auprès de la Génération 2010. Elle s'inscrit ainsi dans le prolongement des enquêtes menées en 2013, 2015 et 2017 auprès de cette génération. L'enquête 2021 a pour objectif d'approfondir la thématique des réorientations et reconversions professionnelles à un moment du parcours impacté par la crise sanitaire. Elle permettra notamment de mesurer l'impact de la Covid-19 sur les parcours professionnels dans ses dimensions objectives et subjectives. Cette crise a-t-elle changé la manière dont ils se projettent dans leur avenir professionnel ? Suscite-t-elle des souhaits de réorientation professionnelle et de réelles démarches engagées ? Modifie-t-elle la manière dont les individus perçoivent et conçoivent leur travail, c'est-à-dire ce qui fait valeur dans leur travail ?

Mixant méthodes qualitatives et quantitatives, cette étude vise à appréhender l'ampleur des évolutions professionnelles et des projets de reconversion suscitées par la crise sanitaire sur des trentenaires. La collecte quantitative, par questionnaire CAWI/CATI, a été réalisée au printemps 2021 auprès d'un échantillon de 8800 jeunes. Le taux de réponse s'établit à 56%, avec 4909 répondants. Une série d'entretiens a été menée auprès d'une sélection de répondants au questionnaire.

EFE-e

Le volet français de la sixième édition de CVTS a été renommée **EFE-e** (« Enquête Formation Employeur – européenne ») par la co-maîtrise d'ouvrage Dares – Céreq – France Compétences.

Après un pilote en février-avril 2021, l'enquête a débuté fin août 2021 par une « pré-généralisation » auprès de 400 entreprises afin de confirmer un scénario de collecte, suivie par la généralisation à la mi-octobre qui prendra fin courant janvier 2022.

A la demande de France Compétences cette nouvelle édition fait l'objet d'une extension auprès des entreprises de 1 à 9 salariés et également sur des secteurs habituellement non couverts par l'enquête CVTS : l'agriculture, l'éducation et la santé / action sociale (hors secteur public).

Dispositif DEFIS

Le deuxième groupe d'exploitation des données du Dispositif d'enquête sur les formations itinéraires des salariés (DEFIS) a continué ses travaux durant l'année 2021.

Pour rappel, ce groupe d'exploitation réunit des projets d'étude et de recherche autour d'une thématique générale du rôle de la formation continue dans les parcours professionnels et leur sécurisation. Il a pour objectif de favoriser l'appropriation des données et leur valorisation auprès de la communauté scientifique et de créer un espace de dialogue pluridisciplinaire. Dans cette optique, le

groupe intègre également des projets proposant des approches qualitatives (post enquête, entretiens) afin de favoriser les fertilisations croisées avec les travaux quantitatifs.

Le groupe est composé d'une quarantaine de chercheurs et d'une douzaine de chargés d'études du Céreq. Ces chercheurs sont issus de plus d'une vingtaine de laboratoires et universités. Cinq disciplines sont représentées au sein du groupe : l'économie ou socio-économie, la sociologie, la gestion, les sciences de l'éducation et la psychologie. Les projets portent sur les ensembles thématiques suivants :

- Les effets de la formation sur les parcours des différentes catégories des salariés non qualifiés (en fin de carrière, emplois « atypiques », contrats courts...),
- Les différences de carrière hommes-femmes et formation,
- Les contextes organisationnels, outils de management et dispositifs de formation,
- Le rôle des déterminants territoriaux sur les parcours,
- Les transitions professionnelles, parcours « atypiques » et comportements de recherche de l'emploi.

L'année 2021 a également été consacrée à la collecte de **l'enquête Impact** (Impact de la crise sanitaire sur les Mobilités, les Projets, les Aspirations professionnelles, les Compétences et le Travail). Elle a été réalisée par le Céreq dans le cadre de l'appel à projets express de la DARES – Pôle Evaluation du PIC portant sur les effets de la crise sanitaire sur les compétences et la formation professionnelle. Cette enquête ad hoc a pris appui sur le dispositif d'enquêtes couplées Entreprise - Salariés DEFIS sur les formations et itinéraires des salariés, conduit par le Céreq en 2014-2019 en lien avec France Compétences. Les individus suivis entre 2014 et 2019 dans le cadre de DEFIS, qu'ils soient toujours salariés, ou qu'ils aient changé de statut, ont pu être interrogés afin de documenter et comprendre les conséquences de la crise sanitaire et des mesures prises pour favoriser la formation sur l'accès à la formation professionnelle et les parcours. Le but de l'enquête est également de permettre une mise en relation de l'accès à la formation avec le recours inédit au chômage partiel et avec les adaptations des pratiques (télétravail, formation à distance) durant la période de la crise sanitaire. Une attention particulière est également portée au développement et aux besoins en compétences nouvelles, ainsi qu'aux aspirations professionnelles exprimées par les salariés. L'originalité de cette enquête réside, entre autres, dans la possibilité de relier les informations portant sur la période de la crise sanitaire (à partir de mars 2020) avec les données DEFIS déjà recueillies sur les salariés, leurs emplois et leurs parcours entre 2014 et 2019

Par ailleurs les données issues de DEFIS sont également exploitées dans le cadre du projet de recherche SQUAPIN, lancé en juin 2019 et financé par l'ANR. SQUAPIN vise à interroger le rôle des entreprises dans les possibilités offertes aux salariés de se développer professionnellement.

2. Principales publications de l'année 2021

| Titre de la publication | Lien vers le site de diffusion | Avis de moyen terme du CNIS concernés, le cas échéant | |
|--|---|---|--------------------|
| | | Avis généraux | Avis de commission |
| S'installer chez soi, avec quel emploi et quel salaire ? , Alexie Robert, Emmanuel Sulzer, <i>Céreq Bref</i> , n° 416, 2021 | https://www.cereq.fr/sinstaller-chez-soi-avec-quel-emploi-et-quel-salaire | | CEQRT 2 |
| Des territoires plus favorables aux débuts de carrière , Patrice | https://www.cereq.fr/des-territoires-plus-favorables-aux- | | CEQRT 2 |

| | | | |
|--|---|--|---------|
| Caro, Agnès Checcaglini, Jean-Pascal Guironnet, <i>Céreq Bref</i> , n° 415, 2021 | debuts-de-carriere | | |
| La fonction publique en début de vie active, des chemins diversifiés vers la stabilisation , Olivier Joseph, <i>Céreq Bref</i> , n° 414, 2021 | https://www.cereq.fr/la-fonction-publique-en-debut-de-vie-active-des-chemins-diversifies-vers-la-stabilisation | | CEQRT 2 |
| Débuter en CDI : le plus des apprentis , Thomas Couppié, Céline Gasquet, <i>Céreq Bref</i> , n° 406, 2021 | https://www.cereq.fr/debuter-en-cdi-le-plus-des-apprentis | | CEQRT 2 |
| Les formations à l'entrepreneuriat sont-elles un levier pour l'insertion professionnelle ? , Catherine Béduwé, Alexie Robert, <i>Céreq Bref</i> , n° 404, 2021 | https://www.cereq.fr/les-formationen-lentrepreneuriat-sont-elles-un-levier-pour-linsertion-professionnelle | | CEQRT 1 |
| Emploi, enfant et aspirateur : quelles évolutions chez les jeunes couples depuis 2005 ? , Thomas Couppié, Dominique Epiphane, <i>Céreq Bref</i> , n° 403, 2021 | https://www.cereq.fr/emploi-enfant-et-aspirateur-queelles-evolutions-chez-les-jeunes-couples-depuis-2005 | | CEQRT 2 |
| L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche , MESRI, n°14, 2021 (fiches 26 et 27) | https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/l-etat-de-l-enseignement-superieur-de-la-recherche-et-de-l-innovation-en-france-47821 | | CSPSP 4 |
| A diplôme égal, le parcours scolaire pèse sur l'insertion , Philippe Lemistre, Fanette Merlin, in <i>Enseignement supérieur : nouveaux parcours, nouveaux publics</i> , <i>Céreq Essentiels</i> n°3, 2021 | https://www.cereq.fr/sites/default/files/2021-02/A%20dipl%C3%B4me%20%C3%A9gal%2C%20le%20parcours%20scolaire%20p%C3%A8se%20sur%20l%27insertion.pdf | | CEQRT 2 |
| Ingénieurs, parcours et insertion professionnelle différenciée , Cécile Gauthier, Magali Jaoul-Grammare, in <i>Enseignement supérieur : nouveaux parcours, nouveaux publics</i> , <i>Céreq Essentiels</i> n°3, 2021 | https://www.cereq.fr/sites/default/files/2021-02/Ing%C3%A9nieurs_parcours%20et%20insertion%20professionnelle%20diff%C3%A9renci%C3%A9e.pdf | | CEQRT 2 |
| Parcours dans l'enseignement supérieur et rapport au travail , Julie Bene, in <i>Enseignement supérieur : nouveaux parcours, nouveaux publics</i> , <i>Céreq Essentiels</i> n°3, 2021 | https://www.cereq.fr/sites/default/files/2021-02/Parcours%20dans%20l%27enseignement%20sup%C3%A9rieur%20et%20rapport%20au%20travail.pdf | | CEQRT 2 |

| | | | |
|---|--|----------|----------------|
| <p>Les stages dans l'enseignement supérieur, un espace ségrégué, Julie Bene, Ronan Vourc'h, in <i>Enseignement supérieur : nouveaux parcours, nouveaux publics</i>, Céreq Essentiels n°3, 2021</p> | <p>https://www.cereq.fr/sites/default/files/2021-02/Les%20stages%20dans%20l%27enseignement%20sup%C3%A9rieur%2C%20un%20espace%20s%C3%A9gregu%C3%A9.pdf</p> | | CSPSP 4 |
| <p>L'essor des reprises d'études en début de vie active, Alexie Robert, in <i>Enseignement supérieur : nouveaux parcours, nouveaux publics</i>, Céreq Essentiels n°3, 2021</p> | <p>https://www.cereq.fr/sites/default/files/2021-02/L%27essor%20des%20reprises%20d%27%C3%A9tudes%20en%20%C3%A9but%20de%20vie%20active.pdf</p> | | CSPSP 4 |
| <p>La sélection à l'entrée et au sein de l'enseignement supérieur un effet possible du territoire d'origine, Arnaud Dupray, in <i>Sélections, du système éducatif au marché du travail</i>, Céreq Echanges n°16, 2021</p> | <p>https://www.cereq.fr/sites/default/files/2021-02/22-La%20s%C3%A9lection%20%C3%A0%20l%27entr%C3%A9e%20et%20au%20sein%20de%20l%27enseignement%20sup%C3%A9rieur%20un%20effet%20possible%20du%20territoire%20d%27origine.pdf</p> | | CSPSP 4 |
| <p>La marque de la sélection. Les débuts de carrière contrariés des « recalés » du supérieur.pdf, Fanette Merlin, in <i>Sélections, du système éducatif au marché du travail</i>, Céreq Echanges n°16, 2021</p> | <p>https://www.cereq.fr/sites/default/files/2021-02/25-La%20marque%20de%20la%20s%C3%A9lection.%20Les%20d%C3%A9buts%20de%20carri%C3%A8re%20contrari%C3%A9s%20des%20%C2%AB%20recal%C3%A9s%20%C2%BB%20du%20sup%C3%A9rieur.pdf</p> | | CEQRT 2 |
| <p>Emploi éclaté, précarité et formation : sortir du cercle vicieux Céreq Bref, n° 401, Janvier 2021</p> | <p>https://www.cereq.fr/emploi-eclate-precarite-et-formation-sortir-du-cercle-vicieux</p> | | CEQRT Avis N°4 |
| <p>A Nonparametric Finite Mixture Approach to Difference-in-Difference Estimation, with an Application to On-the-job Training and Wages, Oliver Cassagneau-Francis, Robert Gary-Bobo, Julie Pernaudet, Jean-Marc Robin, working paper</p> | | | |
| <p>« La formation pour prévenir la désinsertion professionnelle des travailleurs handicapés ? » Manuella Roupnel-Fuentes, Formation emploi 2021/2 (n°</p> | <p>https://www.cairn.info/revue-formation-emploi-2021-2.htm</p> | Avis N°1 | CEQRT Avis N°4 |

| | | | |
|---|--|--|----------------|
| 154), pages 113 à 135 | | | |
| Quels effets de la crise sanitaire sur les projets et aspirations professionnels. Volet qualitatif du projet Impact" Céreq Etudes n° 37, 2021, 48 p. (post-enquête Defis), A. D'Agostino, C. Galli, E. Melnik-Olive | | | CEQRT Avis N°4 |

DARES – DIRECTION D’ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES – MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L’EMPLOI ET DE L’INSERTION

0. Éléments de contexte en 2021

En 2021, la Dares a préparé ou conduit, seule ou en collaboration, différentes enquêtes. Parmi elles :

- Certaines sont liées à la crise sanitaire, comme l’enquête mensuelle de suivi conjoncturel de l’activité et des conditions de la main-d’œuvre, dite « Acemo-Covid » et l’enquête Tracov sur les risques psychosociaux et les conditions de travail durant la crise.
- D’autres ont trait à la formation et aux compétences : l’enquête sur les transformations de l’offre de formation, l’enquête formation employeur européenne/annuelle, l’enquête PIAAC (**avis EQRT 4**).

Par ailleurs, la Dares a continué d’exploiter la richesse de la déclaration sociale nominative (DSN) et de s’impliquer dans différents travaux d’appariement entre bases administratives (dispositifs Trajam, Force, Inserjeunes, Midas) (**avis AVG 7**). Elle a également travaillé sur de nouvelles sources de données sur le travail détaché, l’index d’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ou encore la base concours de la DGAFP.

Enfin, la Dares a actualisé ou développé de nouvelles datavisualisations portant sur les portraits statistiques des métiers et des principales branches professionnelles (**avis AVG 8**).

1. Travaux en 2021

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d’enquêtes régulières

*En 2021, plusieurs enquêtes ont été conçues ou menées par la Dares, seule ou en partenariat :

- L’enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi, réalisée chaque année depuis 2017 (sa fréquence était auparavant trimestrielle) permet de mener des analyses sur le retour à l’emploi de ces personnes, la qualité de l’emploi retrouvé, les démarches entreprises par les demandeurs d’emploi pour retrouver un emploi. Lors de son passage devant le Comité du Label en juin 2018, il a été recommandé d’explorer la passation de l’enquête par Internet. Des tests ont été menés en ce sens fin 2019 et se sont poursuivis en 2020 et en 2021.
- En lien avec la crise sanitaire, une nouvelle enquête mensuelle de suivi conjoncturel de l’activité et des conditions de la main-d’œuvre, dite « Acemo-Covid », est collectée depuis le 1^{er} avril 2020. Elle permet de fournir rapidement et fréquemment des informations sur l’évolution des effectifs et de l’activité, celle des conditions d’emploi (recours au chômage partiel, au télétravail, etc.), celles des mesures de prévention (difficultés de mise en place effets des mesures sanitaires, etc.), etc. Elle a été reconduite en 2021 et valorisée chaque mois.
- Une autre enquête, dite « TraCov », a été préparée fin 2020, mise sur le terrain début 2021 et valorisée dès le printemps. Elle s’intéresse aux risques psychosociaux et aux conditions de travail auxquels les travailleurs (y compris indépendants) font face pendant la crise, de leurs évolutions, en particulier sur les thématiques du télétravail et de l’usage des outils numériques dans le travail. Une seconde édition de cette enquête TraCov est lancée fin 2021, afin d’assurer un suivi des conditions de travail notamment en sortie de crise sanitaire. En revanche, la prochaine édition de l’enquête Conditions de travail-Risques psychosociaux est repoussée car,

suite de la crise sanitaire, elle ne peut pas être intégrée comme prévu initialement dans le programme d'enquêtes de l'Insee.

- Les premiers travaux préparatoires de l'édition 2023 de l'enquête REPONSE (Relations professionnelles et Négociations d'entreprise) ont débuté en 2021. Comme les précédentes, cette édition permettra d'analyser les liens entre politiques de gestion des ressources humaines, modes d'organisation du travail, stratégies économiques et performances des entreprises, autour du thème des relations sociales. Elle visera aussi à décrire le fonctionnement et l'articulation des institutions représentatives du personnel au sein des établissements et d'évaluer les rôles respectifs que les acteurs de la relation de travail leur attribuent dans la pratique. Le marché de collecte a été lancé. Le questionnaire de l'enquête sera revu pour prendre en compte les évolutions récentes de la négociation dans les entreprises.
- La méthodologie de l'enquête mensuelle d'insertion des sortants de contrat de professionnalisation a été renouvelée en 2021. L'enquête a de nouveau obtenu le caractère obligatoire auprès du Comité du Label cette année.
- L'enquête sur les transformations de l'offre de formation (ETOF) vise à documenter les transformations de l'offre de formation suite aux dernières réformes. Cette enquête, dont le questionnaire est en cours d'élaboration, a obtenu un avis favorable du Cnis et sera collectée en 2022.

Suite à la crise sanitaire, la collecte de l'enquête CVTS sur la formation continue (*Continuing vocational training survey*), rebaptisée enquête Formation Employeur européenne, et le pilote de PIAAC sur l'évaluation des compétences des adultes ont été décalés de 2020 à 2021 (**avis EQRT 4**). La collecte de l'enquête principale de PIAAC a été décalée à 2023. Plus précisément :

- L'enquête formation employeur européenne/annuelle est un dispositif qui s'appuie sur l'enquête CVTS qu'il complète. Il se substitue au module formation professionnelle de l'enquête Acemo DSE (Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre sur le dialogue social en entreprise).
 - o EFE-européenne est la nouvelle mouture de l'enquête CVTS, en co-maîtrise d'ouvrage Céreq-Dares-France compétences. Son questionnaire a été revu, afin d'intégrer des questions sur la crise sanitaire et sur le rapport des entreprises avec leur opérateur de compétence. Le champ de l'enquête a également été étendu à toutes les associations et entreprises métropolitaines ayant au moins un salarié, y compris le secteur agricole. Cette enquête a obtenu le caractère obligatoire auprès du comité du label. La collecte se déroule entre septembre et décembre 2021.
 - o Cette enquête est complétée par un panel (tournant), EFE-annuelle qui débutera en 2022 et réinterrogera les entreprises enquêtées dans le cadre de EFE-européenne. Le questionnaire sera une reprise plus succincte du questionnaire de EFE-annuelle, à laquelle sera adjointe un module en lien avec une question d'actualité. Ce dispositif a obtenu un avis favorable du Cnis.
- Le pilote de PIAAC a été collecté entre juin et septembre 2021. Sa réalisation, en co-maîtrise d'ouvrage Dares-Depp-Insee, a été classiquement l'occasion de tester le questionnaire de l'enquête mais aussi l'effet des incitations sur la propension à répondre et la qualité des réponses apportées. Les premiers résultats de ce test seront diffusés début 2022.

Enfin, les données de l'enquête Orientation et parcours en apprentissage (Oripa) ont été appariées avec la base de donnée des contrats d'apprentissage, afin de mieux éclairer les parcours des apprentis ayant expérimenté des ruptures de contrat.

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes

Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

En 2021, les travaux d'expertise de la DSN se sont encore poursuivis. Un des objectifs était de mettre en place les traitements statistiques nécessaires pour utiliser les informations de cette source relatives aux salaires et au temps de travail. L'expertise s'est également portée sur suivi de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) désormais intégré à la DSN (**avis DQS 1**). De plus, grâce au service offert par l'Insee, les adresses des salariés en DSN ont pu être géolocalisées (**TRT 4**).

Courant 2020, le dispositif Force a pu être mis en place progressivement ; il est entré en production au quatrième trimestre 2020 et les éditions ultérieures ont été mises à disposition en 2021 (**avis AVG 7**). Son objectif vise à reconstituer les trajectoires d'emploi et de formation des personnes en recherche d'emploi. À cette fin, il apparie les fichiers suivants : le fichier historique des demandeurs d'emploi (ainsi que les 11 fichiers satellites) (FH) qui rassemble pour chaque demandeur d'emploi des informations sur ses épisodes d'inscription à Pôle emploi ; la base des mouvements de main-d'œuvre (MMO) qui indique, pour chaque salarié, ses contrats de travail ; la base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle (BREST), qui rassemble les caractéristiques des formations suivies par les personnes en recherche d'emploi ; la base I-MILO, rassemblant les informations sur les jeunes au contact d'une mission locale et notamment dans un programme d'accompagnement renforcé (Garantie jeunes, PACEA, etc.). Ce dispositif est produit tous les trimestres, pour permettre un suivi actualisé des trajectoires chômage/formation/emploi. Il peut notamment être mobilisé par les équipes de recherche qui s'engagent sur une étude ou évaluation d'un programme du Plan d'investissement dans les compétences, est accessible *via* le Centre d'accès sécurisé aux données.

En 2021, la Dares a initié un nouveau projet d'appariement de données administratives, MiDAS, (Minima sociaux, Droits d'Assurance-chômage et parcours Salariés) croisant trois types d'informations : les contrats salariés dans les mouvements de main-d'œuvre (MMO), les données sur les demandeurs d'emploi dans le FHS (fichier historique statistique) et sur l'indemnisation dans le FNA (fichier national des allocataires), et des informations sur les minima sociaux à partir des données de la Cnaf (**avis AVG 7**). La base sera notamment mobilisée pour les travaux relatifs à l'évaluation des effets de la récente réforme des règles d'assurance chômage. Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet Force piloté par la Dares en vue d'évaluer le PIC (Plan d'investissement dans les Compétences). Néanmoins, MiDAS se distinguera de Force du point de vue de son champ et de ses finalités. Il vise à permettre un chiffrage plus précis des effets des réformes de l'assurance chômage et de leurs éventuels effets de bord sur les prestations de la Cnaf. Les travaux techniques préparatoires sont en cours avec les producteurs de données et le CASD, qui sera en charge de l'appariement, et une première vague de l'appariement devrait être disponible en 2022.

L'appariement entre les données de la DSN et celles de la Depp sur les apprentis et lycéens sortant de formation professionnelle (projet Inserjeunes) a pu être finalisé. Les indicateurs prévus dans le cadre de la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel (taux de poursuite d'étude, taux d'insertion professionnelle, taux de rupture de contrats, etc.) ont été mis à disposition du grand public début 2021 (**avis AVG 7**).

L'appariement Trajam (TRAjectoires des Jeunes Appariées aux Mesures actives du marché du travail) a continué d'être développé. Celui-ci apparie le panel DADS, les fichiers administratifs des contrats aidés, l'apprentissage, l'insertion par l'activité économique, les écoles de la 2ème chance, etc. vise à suivre les trajectoires des individus d'un dispositif à l'autre. Il pourra donner lieu à de premières exploitations à la fin de 2021 (**avis AVG 7 et EQRT 2**).

Suite à la loi du 5 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel, l'apprentissage a été réformé, rendant caduque le système d'information sur lequel s'appuyait la Dares pour suivre les entrées et parcours en apprentissage (Ari@ne). La Dares a constitué en 2021 un nouveau système d'information statistique, le SIA, pour suivre les contrats d'apprentissage (**avis AVG 8**).

La Dares est également en train d'explorer la qualité de la nouvelle source Agora. Ce système d'informations est développé par la Caisse des dépôts et consignation, afin de recenser toutes les formations ayant bénéficié d'un financement public ou paritaire. Ces données remplaceront à moyen terme la base Brest (base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle), produite par la Dares en compilant diverses sources administratives sur un périmètre plus restreint (**avis AVG 8**).

Parallèlement, la Dares a mené une expertise des données issues du Système d'information des Prestations de Service Internationales administré par la Direction Générale du Travail (DGT), lui

permettant de quantifier le nombre de travailleurs détachés suivant les concepts de statistique publique (**avis AVG 8**).

En 2021, la Dares a également exploité la base de données relative à l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes déclaré par les entreprises de 50 salariés ou plus (**avis EQRT 7**).

La Dares a aussi réalisé une étude quantitative d'évaluation des discriminations à l'embauche selon le sexe et l'origine supposée maghrébine versus hexagonale du ou de la candidat.e via un testing réalisé avec l'appui de chercheurs de l'IPP et d'ISM Corum (envoi de 9 600 candidatures sur 11 métiers) (**avis EQRT 7**).

En collaboration avec la DGAFP, la Dares a commencé à exploiter des fichiers de données administratives sur les recrutements issus de la base Concours de la DGAFP.

Dans la perspective d'améliorer la mesure des offres d'emploi, sur le champ le plus large possible, des travaux sont menés dans le cadre du projet européen « ESSNet Big Data – Webscraping job vacancies » porté par la Commission Européenne (direction Eurostat). Ils impliquent pour la Dares un investissement sur les approches « Big Data » (utilisation de nouvelles données, scraping, machine learning, **avis AVG 4**). Ces travaux s'appuient également sur les données issues de l'agrégateur des offres d'emploi de Pôle emploi, mais aussi sur l'enquête Ofer (offre d'emploi et recrutement). Ces données sont d'ores et déjà utilisées dans le cadre des indicateurs de tensions (**avis EQRT 6**) et ont été diffusées de façon agrégée dans le tableau de bord sur la situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire.

Enfin, le panel CUI-CAE, dont les données sont enrichies des revenus fiscaux et sociaux produits et appariés par l'Insee, a été exploité pour évaluer les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) (**avis EQRT 2**).

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés

Après une première publication en 2020, la Dares et Pôle emploi ont poursuivi la publication annuelle de tensions sur le marché du travail. La méthodologie a été légèrement retravaillée pour mieux rendre compte des phénomènes conjoncturels et s'adapter à la situation relative à la crise sanitaire (**avis EQRT 6**).

Dans le cadre d'un groupe de travail sur les estimations trimestrielles d'emploi lancé par l'Insee, et associant Urssaf Caisse nationale ainsi que la Dares, des travaux ont été menés en 2021. Ils donneront lieu à une note sur les concepts et méthodes utilisés pour mesurer les estimations conjoncturelles de l'emploi, dans le contexte du déploiement de la DSN et du développement des systèmes d'information respectifs chez les trois partenaires. Ces travaux permettent de répondre aux besoins de précisions sur les concepts et méthodes retenus (**avis AVG 8**).

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Suite à la refonte de la nomenclature de la PCS (professions et catégories socioprofessionnelles), la Dares a amorcé la rénovation de la nomenclature des familles professionnelles (Fap), qui permet de faire le lien entre la PCS et le Répertoire opérationnel des métiers (Rome) de Pôle emploi (**avis AVG 8**).

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Le portrait statistique des métiers a été publié en 2021 avec des données actualisées et sous la forme d'une data visualisation (**avis AVG 8**).

Les portraits statistiques des principales branches professionnelles, actuellement sous forme de 250 fichiers Excel, sont en cours de transformation en produit web et enrichis grâce à une data visualisation en Rshiny (**avis AVG 8**).

Les données issues du dispositif Inserjeunes ont font l'objet d'une publication sur un site internet dédié (<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>) (avis **AVG 8**).

En juillet 2021, la Dares a lancé la version 2 de son site Poem sur les politiques de l'emploi, avec une ergonomie complètement retravaillée, une meilleure accessibilité et de nouvelles fonctionnalités. Parmi ces dernières, figurent notamment : la possibilité de publier des données trimestrielles, semestrielles ou annuelles ; l'amélioration des restitutions graphiques et des fonctions d'export des données ; l'ajout d'une page open data ; la création d'un espace où les utilisateurs peuvent construire leurs synthèses et enregistrer des requêtes (avis **AVG 8**).

2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2021

-

3. Principales publications de l'année 2021

| Titre de la publication | Lien vers le site de diffusion | Avis de moyen terme du CNIS concernés, le cas échéant | |
|---|---|---|---|
| | | Avis généraux (cf.annexe 1) | Avis de commission (cf. annexe 2) |
| Quels sont les métiers des immigrés ? | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/quels-sont-les-metiers-des-immigres | | |
| Quels sont les métiers qui emploient le plus de jeunes à la sortie de leurs études ? | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications (à paraître d'ici fin 2021) | | EQRT 2 |
| Crise sanitaire : quels sont les branches et les territoires les plus concernés par les plans de sauvegarde de l'emploi ? | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/crise-sanitaire-queles-sont-les-branches-et-les-territoires-les-plus-concernes-par-les-pse | | <i>Spécial crise sanitaire</i> TRT 1 |
| Qui sont les signataires de contrats courts ? | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/qui-sont-les-signataires-de-contrats-courts | | EQRT 5 EQRT 10 |
| Le nombre de stages en entreprise diminue nettement au printemps 2020 | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/le-nombre-de-stages-en-entreprise-diminue-nettement-en-2020 | | <i>Spécial crise sanitaire</i> EQRT 10, EQRT 2 |
| Coup d'arrêt de l'emploi dans l'aéronautique et le spatial en 2020 | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/coup-darret-de-lemploi-dans-laeronautique-et-le-spatial-en-2020 | | <i>Spécial crise sanitaire</i> EQRT 10 |
| L'emploi saisonnier en zone de montagne durant l'hiver 2020-2021 | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/lemploi-saisonnier-en-zone-de-montagne-durant-lhiver-2020-2021 | | <i>Spécial crise sanitaire</i> TRT 1 |

| | | | |
|--|---|-------|---------------------------------------|
| Quelles personnes en recherche d'emploi abandonnent leur stage en cours de formation et pourquoi ? | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications (à paraître d'ici fin 2021) | | EQRT 2, EQRT4 |
| Quelles compétences les personnes en recherche d'emploi acquièrent en formation ? | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications (à paraître d'ici fin 2021) | | EQRT 2, EQRT4 |
| Deuxième rapport du comité scientifique d'évaluation du plan d'investissement dans les compétences | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications (à paraître d'ici fin 2021) | | EQRT 2, EQRT4 |
| Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire Covid-19 en septembre 2021 | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/activite-et-conditions-demploi-de-la-main-doeuvre-pendant-la-crise-sanitaire-covid-19-septembre-2021 dernière édition | | <i>Spécial sanitaire</i> <i>crise</i> |
| Quelles conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psychosociaux ? | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/quelles-consequences-de-la-crise-sanitaire-sur-les-conditions-de-travail-et-les-risques | | <i>Spécial sanitaire</i> <i>crise</i> |
| Quels sont l'ampleur et les facteurs de la contamination des travailleurs au Covid-19 ? | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/quels-sont-lampleur-et-les-facteurs-de-la-contamination-des-travailleurs-au-covid-19 | | <i>Spécial sanitaire</i> <i>crise</i> |
| Qui sont les travailleurs détachés en France ? | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/qui-sont-les-travailleurs-detaches-en-france | AVG 8 | |
| Discrimination à l'embauche selon le sexe : les enseignements d'un testing de grande ampleur | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/discrimination-lembauche-selon-le-sexe-les-enseignements-dun-testing-de-grande-ampleur | | EQRT 7 |
| Accéder à l'apprentissage après la 3e : quels profils, quelles démarches ? | Accéder à l'apprentissage après la 3e : quels profils, quelles démarches ? DARES (travail-emploi.gouv.fr) | | EQRT2 |
| Quels ont été les effets de l'aide à l'embauche des jeunes sur l'emploi des jeunes ? | https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/quels-ont-ete-les-effets-de-laide-lembauche-des-jeunes-sur-lemploi-des-jeunes | | EQRT 2 |

INSEE – DERA – DIRECTION DES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES, DÉPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DES REVENUS D'ACTIVITÉ – INSEE

0. Éléments de contexte en 2021

Les travaux du Dera en 2021 ont été de nouveau marqués par la rénovation des systèmes d'information avec trois projets majeurs :

(1) **La refonte du système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité (Siera)** dans le cadre du déploiement généralisé de la déclaration sociale nominative (DSN) ; après une première étape, achevée en 2019, visant à accueillir et traiter la DSN (projet « Pirénés »), le programme « Siera 2025 » constitue la seconde étape. Avec l'entrée de la Fonction publique en DSN depuis 2020 et jusqu'en 2022, celle-ci devient progressivement la source d'information prépondérante sur l'emploi et les salaires, avec plusieurs enjeux :

- **gagner en efficacité et en cohérence** : avec la DSN, repenser les processus de production en adaptant et rationalisant les traitements ;
- **raccourcir les délais** de production : sur les données conjoncturelles notamment, le contexte européen conduit à raccourcir les délais de diffusion, à la fois sur l'emploi (avec l'objectif en 2023 d'un emploi « flash » dès T+30 jours et d'un emploi détaillé dès T+60 jours), et sur l'indice du coût du travail (ICT) (avec l'objectif de participer au test européen d'un « flash » ICT à T+45 jours) ; sur les données structurelles, l'objectif est de poursuivre le raccourcissement des délais de mise à disposition des données ; le millésime 2019 de la base Tous salariés a été mis à disposition en juin 2021, soit 18 mois après la fin du millésime (contre 25 mois pour le millésime 2018) ;
- **alléger la charge statistique des entreprises** : la DSN doit être un levier pour l'allègement de la charge statistique des entreprises dans leurs réponses aux enquêtes coûts de la main-d'œuvre et structure des salaires (Ecmo-ss) ; faute de temps nécessaire, le Dera n'a pu avancer significativement sur ce thème en 2021.

(2) **La refonte de l'enquête Emploi (projet « Mélopée »)** ; après un Pilote en 2020, depuis début 2021 l'enquête Emploi a basculé dans une version rénovée, tant sur le questionnaire que sur le protocole ; cette bascule s'est exécutée comme prévu ; la comparaison entre ancienne et nouvelle versions de l'enquête a permis de mesurer des ruptures de séries ; cela s'est traduit par un premier jalon, la publication, le 29 juin 2021, d'indicateurs conjoncturels issus de l'enquête rénovée pour le premier trimestre 2021 avec des séries rétropolées sur longue période sans rupture de série.

(3) **La rénovation de la PCS (PCS 2020)** : à la suite des recommandations d'un groupe de travail du Cnis en 2018-2019, le Dera a commencé à mettre en œuvre cette nomenclature rénovée depuis 2020, notamment *via* la nouvelle enquête Emploi, première enquête à l'adopter. En 2021, la documentation de cette nomenclature a été mise au point, un site internet dédié à la PCS a été préparé, et les travaux préparatoires au passage d'autres sources à la nouvelle PCS (le recensement notamment) ont été menés.

1. Travaux en 2021

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Refonte de l'enquête Emploi (Mélopée) → référence aux avis : AVG2, AVG6, DQS1, EQRT2, EQRT4, EQRT5, EQRT6, EQRT 7, EQRT 8

Cette refonte s'est inscrite dans le cadre du règlement-cadre européen (IESS - *integrated european social statistics*), votée au printemps 2019, visant à plus de standardisation et d'harmonisation des enquêtes sociales avec une mise en œuvre opérationnelle décidée pour 2021. Depuis début 2021, l'enquête Emploi a basculé dans sa version rénovée. Les travaux sur le questionnaire, initiés en 2017, testés en 2018 et 2019, ont été mis en production en 2020 dans le cadre d'un Pilote, enquête en pré-production visant à mesurer au mieux les ruptures de série. Ce Pilote a été notamment alimenté par une première bascule d'1/4 de l'échantillon de l'enquête dans sa forme précédente. Par ailleurs, cette enquête Emploi rénovée offre la possibilité aux enquêtés de répondre par Internet en réinterrogation. Ces travaux ont été présentés à la Commission Emploi du Cnis et au Comité du Label.

L'ensemble des changements et des résultats a fait l'objet d'une communication importante et continuera d'en faire l'objet, en interne pour les utilisateurs du Service statistique public et en externe, pour des publics plus ou moins spécialisés. Enfin, en 2021, un comité des utilisateurs de l'enquête Emploi a été lancé.

Refonte de l'enquête Emploi (Mayottica) → référence à l'avis : TRT2

En 2021, un nouveau projet de rénovation de l'enquête Emploi a été lancé avec deux volets :

- la mise en œuvre de l'enquête Emploi en continu à Mayotte, en remplacement de l'actuelle enquête annuelle afin que l'enquête Emploi soit déployée en continu à Mayotte comme dans le reste de la France ; l'horizon actuellement prévu est une mise en œuvre en 2024 (avec une montée en charge en 2023), ce qui a nécessité une demande (accordée) d'un régime dérogatoire à la réglementation européenne IESS entre 2021 et 2023 ;
- un volet plus technique, *a priori* neutre sur les résultats de l'enquête, portant sur les outils nécessaires au bon fonctionnement de l'enquête Emploi via l'intégration dans la nouvelle filière "Métallica"; l'atterrissage de ce projet est prévu en 2025/2026.

Modules complémentaires de l'enquête Emploi en continu

Les modules complémentaires associés à l'enquête Emploi sont renouvelés chaque année. Ils sont définis au niveau européen. À partir de 2021, ils font partie prenante de l'enquête Emploi.

Le tableau ci-après récapitule le programme des modules en cours ou prévus, avec en 2021, un focus porté sur les personnes issues de l'immigration, avec en particulier une question, posée à l'ensemble de la population, sur les expériences de discrimination dans l'emploi (qui pourrait répondre aux avis DQS7 et EQRT 7).

En 2022, la France collectera le module européen facultatif sur les travailleurs de plateforme (cf avis AVG3), en plus du module sur les savoir-faire et tâches au travail.

Tableau des modules complémentaires (cycle de 8 ans avec 6 modules récurrents)

| Année de collecte | Thème | Réurrence (8 ans) |
|-------------------|---|-------------------|
| 2021 | Situation des migrants et de leurs descendants sur le marché du travail | Oui |
| 2022 | Savoir faire et tâches au travail | Non |
| 2022 | <i>Le travail de plateforme</i> | - |
| 2023 | Les retraites et la participation au marché du travail | Oui |
| 2024 | Les jeunes et le marché du travail | Oui |
| 2025 | Conciliation entre travail et vie de famille | Oui |
| 2026 | Le travail de plateforme | Non |

| | | |
|------|---|-----|
| 2027 | Organisation du travail et arrangements du temps de travail | Oui |
| 2028 | Accidents au travail et problèmes de santé liés au travail | Oui |

EVA (entrée dans la vie adulte) → référence aux avis : EQRT2 et EQRT4

Le panel EVA s'appuie sur la cohorte de jeunes entrés en 6^e en 2007. Il vise à suivre annuellement le parcours des jeunes à travers un dispositif multi-collecteurs (Depp, Sies, Insee) : enquêtes menées dans le secondaire par la Depp, le supérieur par le Sies, auprès des jeunes ayant quitté le système scolaire par l'Insee. En 2021, les principaux enjeux de cette enquête ont été de préparer l'exploitation de cette enquête, *via* l'installation d'un groupe d'exploitation.

Les enquêtes sur le Coût de la main d'œuvre et la structure des salaires (Ecmo-ss)

Le dispositif d'enquêtes Ecmo-ss se poursuit selon le rythme quadriennal maintenant établi : en 2020 le dispositif a basculé vers les enquêtes sur le coût de la main d'œuvre (Ecmo, sur le millésime 2019) et en 2021 il s'est poursuivi sur ce thème (Ecmo 2020).

Sur le reste du champ, les potentialités de la DSN ont été à l'étude en vue de réduire la charge statistique de cette enquête ; ceci suppose d'avoir un recul suffisant sur la qualité des données de la nouvelle déclaration sociale. Faute de temps nécessaire, le Dera n'a pu avancer significativement sur ce thème en 2021.

Le dispositif doit repasser devant le comité du label en décembre 2021 pour la période de collecte 2022-2025 (cycle de collecte des enquêtes portant sur les millésimes 2021 à 2024), après avoir obtenu le renouvellement de l'avis d'opportunité au printemps 2021 auprès de la Commission Emploi, Qualification, Revenus du Travail du Cnis.

Enquête Formation tout au long de la vie (FLV) → référence aux avis : EQRT2, EQRT4, DQS8, TRT2

Cette enquête réunit l'enquête européenne *Adult education survey* (AES) sur la formation et un module sur les compétences basses à l'écrit issu de l'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) pour quantifier notamment le poids de l'illettrisme. L'enquête comportera un mini-module sur les usages d'internet (cf avis DQS8). Par rapport à AES 2016, l'enquête portera sur l'ensemble du territoire avec des extensions régionales dans les 5 Dom (cf avis TRT2). En 2020, les travaux français ont été lancés en vue d'une collecte de l'enquête démarrant à l'automne 2022 ; un avis d'opportunité favorable a été donné à l'automne 2020.

En 2021, le règlement européen a été adopté ; les travaux préparatoires se sont poursuivis comme prévu (tests et finalisation du questionnaire, échantillonnage, etc.), en vue d'une enquête sur le terrain entre septembre 2022 et mars 2023 et après un avis de conformité qui sera demandé tout début 2022.

**1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes
Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant**

Refonte du système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité (Siera) dans le cadre du déploiement généralisé de la déclaration sociale nominative (DSN) → référence aux avis AVG5, EQRT10, TRT1, TRT2

Le premier axe de cette refonte a mené au processus de « coproduction » des estimations trimestrielles d'emploi salarié avec l'Acoess et la Dares en 2017 : il n'existe plus qu'une seule publication nationale. Elle couvre l'ensemble des salariés en France (hors Mayotte), alors que l'ancienne publication de l'Insee se limitait au champ concurrentiel et à la France métropolitaine. Depuis 2018, ces estimations sont aussi diffusées pour chaque département de métropole et des DOM (hors Mayotte). Par ailleurs toutes les applications informatiques permettant d'accueillir et traiter la déclaration sociale nominative (DSN) ont été mises en production. Cette nouvelle chaîne applicative a permis de produire en 2020 le fichier millésimé 2017 de la base Tous salariés, celui-ci ayant encore une partie significative issue de déclarations annuelles de données sociales (DADS).

Le fichier millésimé « 2018 » a intégré quant à lui quasi-intégralement des DSN pour les entreprises du champ privé. Il a été mis à disposition en janvier 2021, 25 mois après la fin du millésime considéré. Le fichier millésimé « 2019 » a été mis à disposition en juin 2021, 18 mois après la fin du millésime considéré.

D'autres travaux restent à mener pour disposer d'un dispositif le plus efficient et le plus cohérent possible, qui exploite les potentialités offertes par la DSN. Parmi les axes d'instruction en 2021, les travaux pour adapter le dispositif actuel sur la fonction publique (Siasp - Système d'information sur les agents des services publics) au déploiement entre 2020 et 2022 de la DSN.

En 2021 s'est poursuivie également la modernisation des outils propres au suivi conjoncturel afin notamment de réduire les délais de production de l'emploi et de l'indice du coût du travail (ICT). Pour l'emploi, un premier objectif, sur demande européenne, est de pouvoir diffuser un emploi « flash » 30 jours après la fin du trimestre considéré (soit « T+30 jours », contre T+40 jours actuellement), au même moment que les estimations de PIB flash. Un deuxième objectif, dans le cadre d'un règlement européen et de la coproduction, est de pouvoir diffuser un emploi trimestriel « détaillé » à T+60 jours (contre T+70 jours aujourd'hui). Pour ces deux objectifs, le changement est désormais attendu début 2023.

Pour l'ICT, l'objectif est de participer au test européen d'un ICT flash à T+45 jours, courant 2022.

L'Insee continuera aussi de produire des données structurelles sur les salaires, les bases Tous salariés au niveau des unités « postes » ainsi que les panels Tous actifs (salariés mais également, depuis peu, non-salariés), ces derniers permettant des études en carrières longues de façon comparable avec les données collectées dans le passé.

Mise à disposition des données de panel → référence à l'avis EQRT1

Pour le panel Tous salariés, ainsi que les tout nouveaux panels Non-salariés et Tous actifs (réunion des panels Tous salariés et Non-salariés), il reste envisagé de mettre à disposition des chercheurs et chargés d'études les millésimes « 2019 » d'ici la fin de l'année 2021.

Mise à disposition des données microlocalisées (Flores) → référence à l'avis TRT1

Flores est la nouvelle source qui, à partir des données des bases Tous salariés fournit des données sur le tissu économique local, au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités de l'ensemble des secteurs. Il remplace le dispositif « Clap » (connaissance localisée de l'appareil productif) dont le dernier millésime porte sur l'année 2015. Le premier millésime de Flores, qui couvre les années 2016 et 2017, a été mis à disposition des chargés d'études du SSP en juin 2020. Le millésime portant sur les années 2017 et 2018 a été mis à disposition en mars 2021. Le prochain (2019/2018) est prévu en février 2022.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Les travaux lancés dans le cadre de la refonte du Siera ont notamment pour objectif de réduire les délais de mise à disposition des statistiques sur l'emploi et les salaires, qu'elles soient conjoncturelles ou structurelles. En 2020 la crise sanitaire a provoqué l'arrêt ou la modification de certains indicateurs

économiques, notamment ceux produits à partir de l'enquête Acemo. L'utilisation intensive de la DSN a permis de pallier ces difficultés, notamment pour l'estimation flash de l'emploi ou l'indicateur d'heures rémunérées pour la constitution de l'indicateur du coût (horaire) du travail (ICT).

En 2021, les travaux sur les indicateurs d'heures ont été poursuivis, éclairant des Points de conjoncture nationaux de l'Insee, et alimentant aussi l'analyse conjoncturelle régionale.

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Rénovation de la PCS dans le cadre d'un groupe de travail du Cnis → référence aux avis AVG3, AVG6, AVG8, DQS8, EQRT8, EDD3

Un groupe de travail du Cnis a été instauré en 2018 et a rendu ses propositions fin 2019. Depuis 2020, il s'agit de mettre en œuvre les premières actions d'un plan commençant par la rénovation de la PCS dans le cadre du Pilote de l'enquête Emploi (cf. point 1.1). En 2021 notamment, il s'est agi de finaliser la mise en œuvre dans l'enquête Emploi rénovée et d'accompagner le passage des autres sources (dont le recensement) à la PCS 2020. En outre, les travaux pour mettre en place le site Internet dédié, avec les partenaires envisagés dans le rapport du groupe de travail (cf. avis AVG8), ont été poursuivis.

L'agrégat ad hoc proposé par le GT Cnis sur les métiers verts répond en particulier à l'avis EDD3.

La refonte de la PCS a été l'occasion de revoir les modalités de codage en Isco (cf avis AVG6).

Rénovation de la nomenclature des zones d'emploi (ZE2020)

À l'occasion de la publication trimestrielle des taux de chômage localisés du deuxième trimestre 2020, le Dera a pu basculer de l'ancienne nomenclature des zones d'emploi (ZE2010) à la nouvelle nomenclature (ZE2020). En 2021, les autres produits de diffusion du Siera concernés par ce niveau de détail ont intégré cette nouvelle nomenclature géographique.

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

En 2021, le Dera a poursuivi la diffusion d'études ou de documents de référence → référence à l'avis AVG8 :

- en juin un outil interactif de « datavisualisation » sur les salaires dans le privé a été lancé, permettant à la fois d'élargir l'offre de données mises en ligne sur cette thématique et d'améliorer leur accessibilité ; <https://www.insee.fr/fr/outil-interactif/5369554/>
- en juin, éclairages et dossiers dans l'*Insee références* Emploi chômage revenus du travail pour notamment éclairer sur les conséquences de la crise sanitaire et économique sur le marché du travail en 2020 ;
- plus généralement, le Dera a continué de contribuer activement à l'éclairage des effets de la crise sanitaire sur le marché du travail (Insee première, éclairages des Notes de conjoncture, Insee Références France portrait social) ;
- un « L'essentiel sur... les salaires », est en cours d'écriture pour renforcer la lisibilité du système de production sur les indicateurs de salaires sous forme de panorama (principales questions, principaux chiffres, rond-point vers les publications sur le site de l'Insee).

2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2021

Aucun.

3. Principales publications de l'année 2021

| Titre de la publication | Lien vers le site de diffusion | Avis de moyen terme du CNIS concernés, le cas échéant | |
|--|--|---|--------------------|
| | | Avis généraux | Avis de commission |
| <i>Insee réf.</i> Emploi, chômage, revenus du travail, vue d'ensemble et éclairages « Le marché du travail à l'épreuve de la crise sanitaire en 2020 ». | https://www.insee.fr/fr/statistiques/5390845?sommaire=5392045 | | EQRT10 |
| <i>Insee réf.</i> Emploi, chômage, revenus du travail, dossier sur « Les cadres sont plus présents dans les grandes aires d'attraction des villes et leurs salaires y sont plus élevés ». | https://www.insee.fr/fr/statistiques/5392030?sommaire=5392045 | AVG5 | |
| <i>Insee réf.</i> Emploi, chômage, revenus du travail, dossier sur « Salaires des générations 1940 à 1980 : des effets différenciés du contexte économique et du diplôme sur les trajectoires salariales » | https://www.insee.fr/fr/statistiques/5392032?sommaire=5392045 | | |
| <i>Insee analyse</i> « L'enquête Emploi se rénove en 2021 : des raisons de sa refonte aux impacts sur la mesure de l'emploi et du chômage » | https://www.insee.fr/fr/statistiques/5402123 | | |
| <i>Insee réf.</i> France portrait social, Éclairage : « En 2020, après un fort recul lors du premier confinement, le nombre d'heures travaillées s'est plus ou moins redressé selon les professions » | | | |
| <i>Insee focus</i> « Le pouvoir d'achat du salaire net dans le secteur privé a progressé de 13,1 % entre 1996 et 2018 » - Séries longues sur les salaires dans le secteur privé | https://www.insee.fr/fr/statistiques/5351312?sommaire=5400854 | | |
| <i>Insee focus</i> « En 2018, le salaire horaire moyen varie du simple au double entre les cadres et les employés » | https://www.insee.fr/fr/statistiques/5419003 | | |
| <i>Insee focus</i> « Les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation : jusqu'à 21 ans, moins nombreux parmi les femmes que parmi les hommes » | https://www.insee.fr/fr/statistiques/5346969 | | |
| <i>Insee focus</i> « Près des trois quarts des artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont des hommes » | https://www.insee.fr/fr/statistiques/5014069 https://www.insee.fr/fr/statistiques/5014835 | | |

| | | | |
|---|---|--|---------|
| Insee focus « Des revenus d'activité bien plus dispersés pour les non-salariés que pour les salariés » | https://www.insee.fr/fr/statistiques/4924019 | | |
| Contributions aux <i>Points de conjoncture</i> de l'Insee (emploi, chômage et salaire) et éclairage sur les heures rémunérées dans la DSN | | | EQRT 10 |

PÔLE EMPLOI

0. Éléments de contexte en 2021

La crise sanitaire a continué d'avoir un impact sur les travaux menés en 2021. Une enquête spécifique a été mise en œuvre afin d'identifier les évolutions rapides du marché du travail dans le contexte de sortie de la crise sanitaire. Ainsi, des entreprises ont été interrogées fin septembre sur l'évolution de leurs anticipations de recrutements, afin d'avoir une vision plus à jour que l'enquête Besoins en main d'œuvre qui avaient été interrogées avant le rebond et de voir les éventuelles difficultés de recrutement associées à ces projets.

Outre les enquêtes régulières réalisées de manière à assurer la continuité des productions statistiques utiles à Pôle emploi et ses tutelles, Pôle emploi a mis en œuvre des statistiques à haute fréquence afin de pouvoir alimenter le tableau de bord sur la situation du marché du travail publié par la Dares pendant la crise sanitaire, dont la production s'est arrêtée au printemps.

1. Travaux en 2021

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Une enquête spécifique a été faite auprès des entreprises pour connaître leurs ajustements et leurs perspectives de recrutements à la rentrée 2021.

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Les données issues des DSN ont été exploitées afin de calculer le nombre et la part des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes ayant pu accéder à un emploi durable dans les 6 mois.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Un site de mise à disposition de données localisées sur internet est en cours de déploiement et sera suivi par la mise à disposition d'API à partir d'une base de données centralisant les principales productions statistiques de Pôle emploi détaillées à un niveau géographique fin.

Le requêteur sur les offres d'emploi va être étendu aux données mensuelles.

2. Principales publications de l'année 2021

| Titre de la publication | Lien vers le site de diffusion | Avis de moyen terme du CNIS concernés, le cas échéant | |
|--|---|---|--------------------|
| | | Avis généraux | Avis de commission |
| Activ'projet, une prestation efficace d'accompagnement au projet professionnel | https://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/demandeurs-emploi/accompagnement-et-prestations/activprojet-une-prestation-efficace-daccompagnement-au-projet-professionnel.html?type=article | | |
| Quand les entreprises expriment leurs besoins de compétences numériques nouvelles : infrastructure et sécurité informatiques, vente en ligne et marketing, utilisation de robots | https://statistiques.pole-emploi.org/offres/offresp/207790 | | |
| Les métiers de la mécanique, électricité-électronique et de la maintenance | https://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/entreprises/metiers/les-metiers-de-la-mecanique-electricite-electronique-et-de-la-maintenance.html?type=article | | |
| La période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) | https://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/demandeurs-emploi/accompagnement-et-prestations/la-periode-de-mise-en-situation-en-milieu-professionnel-pmsmp.html?type=article | | |
| Offres d'emploi et recrutements : Les difficultés de recrutement depuis la reprise de l'activité en 2021 | https://statistiques.pole-emploi.org/offres/offresp/211771 | | |

SDESSI – SOUS-DIRECTION DES ÉTUDES, DES STATISTIQUES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION – DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

0. Éléments de contexte en 2021

En 2021, le SSM a connu un renouvellement complet de son encadrement au cours de l'année 2021 : sous-directeur, chef et adjoint du bureau des applications et des systèmes d'information (Basi) et chef du bureau des études et des statistiques (Bes). En septembre, le Bes s'est renforcé avec la création d'un poste d'adjoint.

L'activité du SSM fonction publique a été affectée par une vacance importante sur le poste d'adjoint au chef du Basi. Ceci a fortement ralenti le projet de développement d'une application de gestion des dossiers d'accidents du travail à mettre à disposition des ministères et permettant ainsi de recevoir les données individuelles d'accidents pour alimenter une base de données statistiques et répondre au règlement européen.

Le contexte de crise sanitaire a impliqué un recours au télétravail très soutenu au S1. Jusqu' à la fin mai, le SSM a continué à produire son enquête hebdomadaire auprès des services de l'État sur le développement de l'épidémie et la généralisation du télétravail visant à une connaissance au niveau départemental.

1. Travaux en 2021

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Préparation des élections professionnelles de décembre 2020. Le Basi a débuté les travaux préparatoires pour la mise en place du e-vote.

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

La Place de l'emploi public (PEP) est un site Internet recensant l'ensemble des offres d'emploi proposés par les employeurs publics. Elle regroupe les trois versants de la fonction publique et a remplacé la bourse interministérielle de l'emploi publique, qui ne concernait que l'État. L'exploitation de cette source doit permettre entre autres et après expertise de la qualité de la source de répondre au règlement n°453/2008 du Parlement européen et du Conseil sur les vacances de postes. Une première publication sur la source a été effectuée (« les offres d'emploi dans la fonction publique en 2020 », Stats Rapides n° 71, juin 2021). Les travaux d'expertise sont toujours en cours.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Dans le cadre du projet « Base concours » (bac), le nouveau système de collecte des données administratives des concours est opérationnel. Les autorités organisatrices de recrutements (AOR) doivent transmettre les données relatives à l'ensemble des candidats ayant finalisé leur inscription à un recrutement. L'envoi des données s'effectue sous forme de fichiers à déposer sur un portail de

collecte sécurisé. Les envois concernent les concours 2020 et 2021. A ce stade le taux de réponse restent insuffisants pour prévoir une exploitation de la Base sur l'ensemble du champ. De nombreux efforts sont faits par le Basi pour mobiliser les AOR.

Création d'une base d'étude issue de la Base concours. La « Base concours » a été enrichie sur le champ des « IRA », sur lequel elle est exhaustive. Les informations supplémentaires sont issues de la géolocalisation et de la création d'une variable sur l'origine supposée des candidats construite à partir du nom et prénom des candidats. Cette base fait l'objet d'un travail en collaboration avec la Dares sur la diversité des candidats et des admis aux concours de la fonction publique.

Le test questionnaire de l'enquête « concours » a été repoussé à début 2022. Les taux de réponse à la Bac ne permettent d'envisager à ce jour une enquête représentative de l'ensemble des concours. Il est possible qu'on doive orienter les premières collectes de l'enquête sur un champ plus réduit mais qui devra être pertinent pour l'analyse.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi transformation de la fonction publique, un décret a été élaboré et publié (n° 2020-1493 du 30 novembre 2020) pour substituer aux outils existants produits dans le cadre du dialogue social (bilan social, rapport de situation comparée, bilan hygiène, sécurité et conditions de travail), un rapport social unique et l'obligation de mettre à disposition des organisations syndicales une base de données sociales à l'instar de ce qui est fait dans le secteur privé et à partir desquels sont établies les lignes directrices de gestion. Ce décret, commun aux trois versants de la fonction publique sera assorti d'arrêtés par versant (Etat, territorial et hospitalier) de manière à prendre en compte les spécificités de chacun. La liste des indicateurs contenus dans la **base de données sociales (bds)** pour la fonction publique de l'Etat a été établie et officialisée avec un arrêté le 7 mai 2021. Le Basi a produit un guide pour aider les employeurs à construire leur bds. Il sera accessible sur une page internet dédiée sur le site du Ministère.

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

Élaboration d'une nomenclature statistique des services de l'État pour structurer une vision synthétique qui réponde à la fois à l'organisation : Administrations centrales, services déconcentrés de l'Administration territoriales de l'Etat ou des réseaux, établissements publics ; mais aussi aux fonctions services nationaux ou services territoriaux antérieurement développé avec France Stratégie. Cette nomenclature a fait l'objet d'un dossier dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique (cf infra).

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

L'édition 2021 du rapport annuel sur l'état de la fonction publique (cf. infra) s'inscrit dans l'évolution voulue par la réforme du dialogue social visant à mettre à disposition une base de données sociales. Le rapport a été pour la première fois diffusé uniquement de manière dématérialisée, ce qui permet de faire progressivement évoluer les tableaux et figures présentés vers davantage de données historicisées.

Par contre les travaux pour enrichir et transformer le format des données versées sur economie.data.gouv.fr ont été reportés.

2. Appariements de données individuelles utilisant le CSNS en 2021

RAS

3. Principales publications de l'année 2021

| Titre de la publication | Lien vers le site de diffusion | Avis de moyen terme du CNIS concernés, le cas échéant | |
|--|---|---|--------------------|
| | | Avis généraux | Avis de commission |
| Les offres d'emploi dans la fonction publique en 2020 (K. Delamare) | https://www.fonction-publique.gouv.fr/offres-demploi-dans-la-fonction-publique-2020 | | |
| Rapport annuel sur l'état de la fonction publique édition 2021(*) (*) Le dossier du rapport porte cette année sur l'emploi de l'Etat dans les territoires | https://www.fonction-publique.gouv.fr/rapport-annuel-sur-letat-de-la-fonction-publique-edition-2021 | | |

URSSAF CAISSE NATIONALE

0. Éléments de contexte en 2021

L'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos) est la caisse nationale des Urssaf. Depuis janvier 2021, l'Acos se nomme « Urssaf Caisse nationale ». Moteur de notre système collectif de protection sociale, elle pilote et anime son réseau pour assurer le recouvrement et la gestion des cotisations et contributions sociales ainsi que l'accompagnement des près de 10 millions de cotisants. Elle assure la gestion commune de la trésorerie des différentes branches du régime général. En 2020, l'Urssaf a encaissé 519 milliards d'euros. A partir des données de gestion du recouvrement, l'Urssaf Caisse nationale dispose de différentes sources de données qui sont mobilisées à des fins statistiques. A partir des bordereaux récapitulatifs de cotisations et maintenant des déclarations sociales nominatives, elle produit des séries trimestrielles d'effectifs salariés employés par les entreprises affiliées au régime général. Ces mêmes sources, qui comprennent de nombreuses informations sur les assiettes de cotisations et contributions, permettent également de mesurer la masse salariale ainsi que les montants des exonérations. L'Urssaf Caisse nationale produit également des statistiques conjoncturelles sur l'emploi salarié des particuliers employeurs et sur les embauches de salariés. Elle a mobilisé enfin les DADS à des fins d'évaluation, notamment par micro-simulation. Les DADS sont également exploitées pour compléter les analyses structurelles sur le champ des entreprises suivies par les Urssaf. Elles sont désormais remplacées par la mobilisation de la donnée individuelle de la DSN. L'intégration du RSI au régime général début 2020 a permis d'améliorer le suivi des travailleurs indépendants avec la réalisation de nouveaux travaux (notamment la publication de bilans sur cette catégorie de travailleurs). Par ailleurs, dans ce contexte d'intégration des missions du RSI, depuis janvier 2020, une fonction d'observatoire statistique des travailleurs indépendants a été mise en place au sein de la Direction des statistiques, des études et de la prévision (Disep), s'appuyant également sur les ressources des branches retraite et maladie. Cet observatoire a vocation à assurer une continuité dans la connaissance des travailleurs indépendants et de leur protection sociale, de manière structurelle et conjoncturelle, et de faciliter le suivi de l'évolution de la couverture qui leur est offerte. Les travaux de l'observatoire sont notamment destinés au Conseil pour la protection sociale des travailleurs indépendants (mis en place en 2019), ainsi qu'aux caisses de sécurité sociale gérant la protection sociale des travailleurs indépendants, aux directions ministérielles et aux fédérations professionnelles.

L'Urssaf est très attachée à la dimension statistique publique de son activité. Ses séries nationales d'effectifs salariés et de masse salariale sont labellisées par l'Autorité de la Statistique Publique depuis respectivement 2011 et 2013 ; cette labellisation a été renouvelée pour 2 ans en 2016, puis pour 5 ans en 2020, avec une extension à un niveau plus fin (secteur Nace38, département*Nace17 et zone d'emploi). La série nationale d'embauches a été labellisée en 2013 pour une durée de 5 ans, labellisation qui a été renouvelée pour 5 ans en 2020. Pendant la période couverte par la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2014-2017 l'Acos a poursuivi et accru sa collaboration avec l'Insee, notamment avec l'objectif de réduire les redondances de productions. Ainsi, sur les volets production et diffusion, ces travaux avec l'Insee ont permis la convergence des productions d'emploi salarié trimestriel (effective depuis juin 2017 avec la publication conjointe Acoss/Dares/Insee des estimations trimestrielles d'emploi au niveau national). Cette COG prévoyait aussi l'intégration de nouvelles données de la déclaration sociale nominative (DSN) dans les statistiques de la branche recouvrement et une meilleure valorisation des données. En lien avec cet objectif, des travaux importants de refonte des séries d'effectifs exploitant les données individuelles de la DSN ont été menés à partir de fin 2020. Ils ont débouché en juin 2021 sur la production de nouvelles séries d'effectifs issues à 100 % des données individuelles de la DSN.

1. Travaux en 2021

1.1 Enquêtes ponctuelles ou dont la périodicité est supérieure à 3 ans, refonte importante d'enquêtes régulières

Ras

1.2 Exploitations nouvelles de fichiers administratifs ou de sources privées, visant à créer des données statistiques non existantes ou se substituant à des enquêtes

Refonte ou évolution importante de système d'information statistique existant

Une opération de refonte des séries d'effectifs a été menée à partir de fin 2020. Cette opération visait à produire des séries longues d'effectifs issues à 100 % de l'exploitation des données individuelles de la DSN. Elle a abouti en juin 2021 à l'occasion de la publication des données du premier trimestre 2021. Depuis cette date les séries d'effectifs sont basées exclusivement sur l'exploitation des données individuelles de la DSN.

La mobilisation de la donnée individuelle de la DSN a aussi permis l'analyse de la multi activité. Ainsi les indépendants en activité salariée dans le secteur privé ont pu être repérés et quantifiés. Il en est de même pour les salariés des particuliers employeurs avec un emploi dans le secteur privé.

La mobilisation de la donnée individuelle de la DSN a permis aussi la production de distribution des salariés selon les taux de salaire horaires. Des déclinaisons ont également été produites, sur des salariés selon des dispositifs d'exonération, ou de contributions particulières.

Dans le contexte de crise sanitaire de la Covid 19, de nouveaux travaux de suivi des indicateurs de crise ont été menés à partir de mars 2020. Des indicateurs relatifs au chômage partiel ont ainsi été publiés (particulièrement la part du chômage partiel dans la masse salariale). Les taux de restes à recouvrer sont également depuis la crise suivis par échéance de déclaration.

1.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (dite « prime Macron »), mise en place à partir de fin 2018 a été intégrée aux données publiées par l'Acoss. N'étant pas soumise à cotisations sociales, elle n'est pas directement prise en compte dans la masse salariale totale, mais une deuxième série de masse salariale prime comprise est diffusée. Il en est de même pour la « prime Covid » mise en place durant la crise.

Le contexte de crise sanitaire a accru la demande d'indicateurs de suivi de crise sur une fréquence plus grande. Dans cette optique les indicateurs de masse salariale brute mensuelle et de la part mensuelle du chômage partiel dans la masse salariale totale ont été diffusés dans le Baromètre mensuel à partir de mai 2020.

L'intégration du RSI au régime général et l'ensemble des activités de recouvrement aux Urssaf en janvier 2020 a permis de renforcer le suivi des travailleurs indépendants. Un bilan sur les travailleurs indépendants a été publié en 2020. La production de ce bilan est prévue chaque année. Des travaux concernant le suivi conjoncturel de l'emploi non salarié sont en cours et font l'objet d'échanges avec l'Insee.

Par ailleurs, dans la continuité du rapport du Cnis de 2017¹, l'Urssaf Caisse nationale a poursuivi la mise à jour de son évaluation de la fraude aux cotisations sociales dans le cadre de l'observatoire du travail dissimulé porté par le HCFiPS. En 2021, ces travaux intègrent de premières estimations sur le champ des travailleurs indépendants (auto-entrepreneurs et TI classiques) ainsi que de premiers résultats sur les auto-entrepreneurs utilisant les plateformes collaboratives.

1 « Mesure du travail dissimulé et ses impacts pour les finances publiques », Cnis, 2017.

1.4 Création ou refonte d'un référentiel : répertoire, nomenclature, zonage

La labellisation des séries d'effectifs et de masse salariale a été renouvelée en avril 2020 pour 5 ans, avec une extension à un niveau plus fin : Nace38, département*-Nace17 et zones d'emploi.

Par ailleurs un certain nombre de séries produites et diffusées par l'Urssaf Caisse Nationale, recouvrant la plupart des domaines de travail de l'organisme (travailleurs indépendants, recouvrement, exonérations, masse salariale) ont été proposées à la reconnaissance par Autorité de la Statistique Publique, dans le cadre de sa « démarche statistique publique » en cours d'expérimentation, de la qualité de statistiques publiques à visée d'information générale.

1.5 Création ou rénovation d'outils et de produits de diffusion

Le portail « Open data » (open.urssaf.fr), créé en 2020, permet la diffusion et la valorisation des séries produites par l'Urssaf Caisse nationale (visualisation de tableaux et graphiques, filtrage des jeux de données par axes d'analyses, téléchargement, récupération par API...). Fin novembre 2021, le portail met à disposition 55 jeux de données dont 40 de type « observation économique », la plupart mis à jour mensuellement ou trimestriellement. Le site inclut plusieurs jeux de données relatifs à des dispositifs mis en œuvre ou généralisés dans le cadre de la crise Covid (reports de cotisations, primes TI, chômage partiel). On y trouve en outre un tableau de bord reprenant les indicateurs du Baromètre économique mensuel de l'Urssaf Caisse nationale et les déclinant au niveau régional.

Dans le cadre du changement d'identité de l'Acoss, la collection « Acoss Stat » est devenue « Stat'Ur » en juillet 2021. Ce changement a été l'occasion de faire évoluer les maquettes des publications, y compris celles du Baromètre économique et des collections régionales.

2. Principales publications de l'année 2021

| Titre de la publication | Lien vers le site de diffusion | Avis de moyen terme du CNIS concernés, le cas échéant | |
|--|---|---|-----------------------------------|
| | | Avis généraux (cf. annexe 2) | Avis de commission (cf. annexe 2) |
| Les indépendants : une croissance portée depuis 10 ans par l'auto-entreprenariat | https://www.urssaf.org/home/observatoire-economique/publications/acoss-stat/2020/acoss-stat-n317.html | | |
| L'essentiel sur les travailleurs indépendants en chiffres – Edition 2020 / données 2019 – version intégrale (CPSTI, Urssaf, Assurance retraite, Assurance maladie) | ESSENTIEL-version-integrale-2020.pdf (secu-independants.fr) | | |
| Les travailleurs indépendants et leur protection sociale en chiffres – Edition 2021 / données 2020 – synthèse (CPSTI, Urssaf, Assurance retraite, Assurance maladie) | Mise en ligne prévue fin décembre sur https://www.secu-independants.fr/cpsti/documentation/etudes/lessentiel-en-chiffres/ | | |

Annexe. Texte des avis de moyen terme 2019-2023

Avis généraux

Développement durable

AG1. Améliorer la mesure de la qualité de la croissance

Le Conseil se félicite de la publication du rapport du groupe de travail sur la déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Au-delà de la mise à jour et la diffusion régulières des indicateurs retenus par le rapport, le Conseil demande au service statistique public de répondre aux recommandations du groupe de travail dans la perspective d'affiner la mesure de la qualité de la croissance.

AG2. Mesurer et analyser les inégalités dans leur diversité

Le Conseil considère que le développement durable intègre la question des inégalités de toutes natures. Il souhaite vivement qu'elles demeurent un sujet d'attention permanent et que cette question soit prise en compte dans les travaux entrepris.

Numérique

AG3. Observer et analyser les mutations économiques et sociales dues à la transformation numérique

L'économie numérique transforme en profondeur l'activité humaine et les relations entre les individus. Le Conseil demande que le service statistique public mesure le développement des technologies numériques et ses conséquences, d'une part, sur les usages qu'en font les entreprises ou autres organisations et les individus, d'autre part, sur l'économie et la société.

AG4. Tirer profit des sources de données produites par le développement du numérique

Le Conseil recommande aux services producteurs d'explorer les nouvelles sources de données dès lors qu'elles ouvrent des perspectives d'enrichissement du système d'information de la statistique publique. Il demande aux services d'expertiser ces sources et d'être particulièrement attentifs à la qualité des statistiques produites.

Territoires

AG5. Consolider l'offre de la statistique publique en données territoriales

Le Conseil note avec satisfaction les avancées substantielles dans la mise à disposition par les services producteurs de données territoriales plus riches et plus fines. Il demande que le service statistique public poursuive ses efforts dans ce domaine et veille tout particulièrement à garantir la cohérence des informations produites et à en faciliter l'accès notamment aux acteurs locaux.

AG6. Poursuivre les investissements dans les comparaisons internationales

Le Conseil prend acte qu'une partie du programme statistique répond à des demandes européennes. Dans ce contexte, il encourage vivement les efforts produits par le service statistique public pour continuer à prendre une part active à la construction de la statistique européenne et pour développer des comparaisons internationales – y compris des territoires – en étant très attentif aux questions de comparabilité entre pays.

Méthodes et diffusion

AG7. Développer les appariements entre sources de données

Le Conseil demande à l'ensemble des producteurs de la statistique publique de développer les appariements entre sources de données afin d'enrichir l'analyse des liens entre différents thèmes, en veillant au strict respect de la confidentialité lorsque les appariements reposent sur des informations identifiantes.

AG8. Renforcer la lisibilité de la production du service statistique public

Le Conseil recommande aux services de la statistique publique de poursuivre leurs efforts pour améliorer la lisibilité de leur offre. Celle-ci couvre à la fois les nomenclatures utilisées, l'information sur les sources de données qu'ils produisent et la diffusion des statistiques et analyses qui en sont issues.

Commission Emploi, qualification et revenus du travail

Observation des parcours

EQRT 1. Observer les trajectoires professionnelles des indépendants

Le Conseil réaffirme la nécessité de continuer à observer finement les trajectoires professionnelles, et tout particulièrement le cumul des différents statuts et les passages d'un statut à un autre (indépendant, salarié). Il souligne l'importance de mesurer la diversité des situations des personnes en activité indépendante, en particulier les cas de subordination économique.

EQRT 2. Analyser l'insertion professionnelle des populations socialement défavorisées

Le Conseil renouvelle sa demande auprès des producteurs de la statistique publique d'analyser les difficultés d'insertion professionnelle des populations socialement défavorisées (précarisées, vulnérables...), et notamment des jeunes entrant sur le marché du travail.

EQRT 3. Approfondir les liens entre parcours professionnel et santé

Le Conseil demande au service statistique public de consolider les dispositifs d'observation afin de mieux analyser les interrelations entre l'état de santé des personnes et leur itinéraire professionnel (conditions de travail, expositions aux risques psycho-sociaux ou environnementaux, aux maladies professionnelles, notamment). L'attention continuera à être portée aussi bien sur les salariés que sur les personnes à la recherche d'un emploi.

EQRT 4. Évaluer l'acquisition des compétences tout au long de la vie

Le Conseil prend note du besoin d'anticiper l'évolution des compétences compte tenu des transformations à venir des métiers et de leur contenu. Il recommande d'approfondir la réflexion sur le sujet des compétences et leur mode d'acquisition et de validation tout au long de la vie, sur leur définition et leur mesure. Les travaux seront conduits en lien avec les projets européens.

Observer les déséquilibres sur le marché du travail

EQRT 5. Mieux comprendre le sentiment d'insécurité sur le marché du travail

L'instabilité de l'emploi se développe depuis plusieurs années. Dans ce contexte, le Conseil encourage vivement la mise en place d'un dispositif d'analyse du sentiment d'insécurité de l'emploi à mettre en regard des conditions réelles de l'activité exercée.

EQRT 6. Améliorer la connaissance des tensions sur le marché du travail

Le Conseil rappelle l'importance d'identifier les motifs pour lesquels des emplois restent non pourvus et la nécessité d'analyser les besoins de recrutement des employeurs. Il encourage à poursuivre les travaux sur ces sujets afin de produire et mettre à disposition un ensemble d'indicateurs cohérents, le cas échéant par profession. L'analyse sera aussi conduite à un niveau infranational pour prendre la mesure de la diversité des situations spatiales.

EQRT 7. Développer les mesures des discriminations dans le domaine de l'emploi

Le Conseil insiste sur le besoin d'observer régulièrement les phénomènes de discrimination à l'embauche et au cours de la carrière. Il souhaite vivement que le service statistique public continue d'analyser ces questions en utilisant et en confrontant les diverses sources de données disponibles (enquêtes, baromètres, données d'origine administrative notamment pour la fonction publique, données de testing).

Sujets émergents

EQRT 8. Observer les effets du développement du numérique sur l'emploi

Les évolutions du numérique induisent des transformations profondes de l'emploi. Le Conseil encourage les producteurs de la statistique publique à poursuivre les efforts pour mieux mesurer les effets des mutations technologiques sur le volume et les formes d'emploi, sur les conditions de travail et sur les rémunérations.

EQRT 9. Approfondir la connaissance des avantages non salariaux

Le Conseil réaffirme l'intérêt de mieux connaître les avantages non salariaux qui peuvent s'ajouter au salaire. Il demande d'évaluer leur poids dans la rémunération totale et leur raison d'être, et d'en suivre les évolutions, aussi bien pour le secteur privé que pour le secteur public.

Système d'information

EQRT 10. Suivre le déploiement de la déclaration sociale nominative

Le Conseil suivra avec attention le déploiement de la déclaration sociale nominative (DSN) qui enrichira considérablement le contenu du système d'information sur l'emploi et les revenus, particulièrement en termes d'analyse des parcours.

Commission Démographie et questions sociales

Observation de populations spécifiques

DQS 1. Assurer la continuité de l'information sur les personnes handicapées

Le Conseil soutient les efforts menés par le service statistique public afin d'observer et mieux définir les différentes populations atteintes d'un handicap. Il souligne l'importance d'assurer le renouvellement d'enquêtes en population générale et d'enrichir le système d'information par d'autres sources de données, notamment par les données administratives.

Précarités et inégalités sociales

DQS 7. Stéréotypes, préjugés et discriminations

Les critères de discrimination inscrits dans la Loi, surtout s'ils se combinent, constituent une grave menace pour la cohésion sociale. Le Conseil demande que le service statistique public construise un dispositif d'observation et de mesure des différentes formes de stéréotypes, préjugés et discriminations.

DQS 8. Suivre le développement du numérique et ses effets sociaux

Le Conseil encourage la poursuite de la production de données sur le développement du numérique et de ses effets sociaux. Il insiste pour que des exploitations par catégorie de populations soient menées afin d'affiner les mesures de la fracture numérique et mieux caractériser les publics concernés. Le caractère régulier de ces mesures permettra d'en suivre les évolutions dans le temps.

Commission Environnement et développement durable

La structuration et la diffusion des statistiques de l'environnement

EDD 3. Quantifier les emplois de la transition écologique au niveau territorial

Le Conseil constate les difficultés des territoires pour quantifier l'emploi lié à la transition écologique, en lien avec les enjeux d'emplois-métiers-formations. Il note le rôle de la statistique publique dans la mise en place de méthodologies communes et de langage partagé. Il souligne par ailleurs l'intérêt de se rapprocher de sources de données complémentaires. Il prend note du besoin de synergies entre acteurs et de gouvernance spécifiques à chaque territoire.

Commission Territoires

Des indicateurs pour les territoires, y compris ultra-marins

TERR 1. Mettre à disposition des indicateurs locaux pour l'action publique dans les territoires

Le Conseil rappelle l'importance de l'information statistique localisée, indispensable aux acteurs qui conduisent des politiques publiques dans les territoires. Il souhaite que les investissements importants faits par la statistique publique soient maintenus. Il attire en particulier l'attention des producteurs sur le besoin d'informations permettant de mesurer l'emploi et les revenus localisés, ainsi que le coût de la vie à un niveau infra-national. Le Conseil demande au service statistique public de poursuivre les efforts entrepris pour améliorer l'accès et la

lisibilité des informations mises à disposition. Il préconise que le dialogue avec les acteurs locaux s'appuie sur des structures régionales de concertation.

TERR 2. Compléter l'information disponible sur l'Outre-mer

Le Conseil réaffirme l'importance de disposer d'une information statistique sur l'Outre-mer. Il note avec satisfaction les progrès réalisés en la matière et les moyens que le service statistique public y consacre. Il invite la statistique publique à poursuivre ses efforts pour couvrir l'ensemble du territoire national et permettre des comparaisons entre les régions, y compris ultra-marines.

Des thèmes

TERR 10. Étendre l'information sur les collectivités locales

Le Conseil soutient le développement d'informations partagées entre l'État et les collectivités locales. Il demande que soient poursuivis les efforts qui visent à produire des informations sur les collectivités locales ainsi que sur les entreprises publiques locales (notamment sur les finances et la fiscalité locale, et sur l'emploi public) et à les mettre à disposition de manière à enrichir la connaissance statistique des territoires et permettre des analyses comparatives.